



ÉTUDES DE LA DGSF

Étude de l'impact potentiel du coronavirus sur l'économie et sur le secteur financier au Sénégal

Avril 2020

2020

UNE ÉTUDE DE LA DGSF

Analyse réalisée par la Direction Générale du Secteur Financier, chargée de la régulation et de la supervision du secteur financier sénégalais.

RESUME

La présente étude a pour objet d'apprécier les impacts du Covid-19 sur l'économie sénégalaise à travers ses principaux agrégats macroéconomiques. D'abord, une simulation des **baisses du prix du baril du pétrole, des envois de fonds des travailleurs émigrés, des volumes des échanges extérieurs et de l'offre de travail a été appliquée**. Ensuite, sous ces hypothèses de morosité économique, le même exercice est répété avec des hypothèses additionnelles relatives aux mesures engagées – **remise de la dette fiscale, remise de TVA, augmentation des dépenses de santé, appui aux ménages** - par l'Etat pour atténuer les effets néfastes sur les différentes parties de l'économie du pays. Enfin, les résultats obtenus ont permis d'analyser l'impact des principaux agrégats macroéconomiques ainsi que sur les crédits à l'économie.

Partant des effets pervers du COVID-19, le test des hypothèses de base, révèle une diminution de 3,1% du taux de croissance du PIB réel, sous l'effet des baisses constatées de la production des biens et services, de la consommation des ménages ayant enregistré un repli de leur revenu et de la contraction des importations et exportations respectivement de 15,1% et 4,1% à travers les effets néfastes de la crise au sein principaux pays partenaires du Sénégal.

S'agissant des recettes de l'Etat, elles ressortiraient en diminution du fait des pertes enregistrées sur les taxes douanières (-18,5%) et les impôts indirects (-6,5%). Par conséquent, sous l'hypothèse d'un maintien des dépenses de l'Etat, il pourrait être observé une dégradation du solde budgétaire, dont le déficit s'accroîtrait de plus de 50% de sa valeur initiale.

Concernant le secteur financier, une baisse de performances est attendue avec un repli de la production des services financiers à hauteur de 4,9% qui induirait une réduction de leur consommation aussi bien par les ménages et l'Etat que par les branches d'activités.

Prenant en compte les mesures engagées par l'Etat, la récession serait atténuée avec une diminution de 2,7 points, consécutive à une amélioration de la production et de la consommation des ménages bénéficiaires du soutien de l'Etat. Ce dernier accentuant davantage ses dépenses parallèlement à une perte de recettes plus accrue verrait son déficit atteindre un niveau très élevé. Pour les entreprises, principales bénéficiaires des mesures, les résultats font ressortir une légère hausse de leur revenu, en lieu et place d'une baisse sans interventions étatiques. La production de services financiers serait stable impliquant leur utilisation surtout par l'Etat qui enregistrerait une augmentation de sa consommation de services financiers.

Par ailleurs, une enquête auprès des établissements de crédit a permis de recueillir leur perception des effets de la pandémie sur leurs activités et celles de leurs clients. Il en est ressorti que la quasi-totalité des répondants pensent que la crise aura des incidences néfastes sur leurs activités allant de l'échelle « très négatives (79%) » à « extrêmement négatives (14%) ». S'agissant de celles de leurs clients, les établissements de crédit considèrent que les secteurs les plus touchés seraient les « BTP », « l'hôtellerie et la restauration » et « le commerce international ». Aussi, ont-ils indiqué qu'il pourrait survenir une dégradation du portefeuille de crédit plus accentuée au niveau des grosses échéances (3 milliards et plus).

Par Conséquent, les institutions financières recommandent une combinaison de mesures relatives à (i) l'allègement temporaire du dispositif prudentiel, (ii) la garantie de l'Etat pour couvrir les créances défectueuses des entreprises en difficultés, (iii) la couverture des besoins de liquidité des banques à taux réduit par la BCEAO, (iv) l'injection de liquidité sur les maturités longues par la BCEAO et au (v) report d'échéances sociales et / ou fiscales.

En somme, il convient de noter que les mesures envisagées par l'Etat permettront, à coup sûr, d'atténuer les effets néfastes de la crise sanitaire sur l'activité économique. Néanmoins, pour relever ce défi il s'avère nécessaire de renforcer la mobilisation des ressources par la diversification de partenariat.

SOMMAIRE

Contexte et justification	1
1. Analyse de l'impact des chocs extérieurs	2
1.1. Secteur réel	2
1.2. Finances Publiques	2
1.3. Secteur extérieur	3
1.3.1. Echanges extérieurs	3
1.3.2. Envois de fonds des travailleurs émigrés	6
1.4. Secteur financier	7
1.4.1. Impacts des chocs sur le secteur financier	7
1.4.2. Perception des établissements de crédit sur l'impact du COVID 19	7
2. Analyse des effets des mesures préconisées par l'état	8

TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la valeur des importations des principaux produits en milliards F CFA	3
Tableau 2 : Evolution de la valeur des importations des principaux pays fournisseurs en milliards F CFA	4
Tableau 3 : Evolution de la valeur des exportations des principaux produits en milliards F CFA	4
Tableau 4 : Evolution de la valeur des exportations auprès des principaux pays destinataires en milliards F CFA	5

FIGURES

Figure 1 : Evolution des transferts de fonds (en milliards) des émigrés et leur répartition selon le pays d'accueil	6
Figure 2 : Perception des établissements de crédits sur l'impact du Covid-19.....	8

ANNEXES

Annexe 1: Effets des chocs sur les principaux agrégats	11
Annexe 2 : Effets des chocs sur le secteur financier	12
Annexe 3 : Perception des établissements de crédit sur les secteurs d'activités les plus vulnérables à la crise	13
Annexe 4 : Opinion des établissements de crédit sur l'impact de la crise selon le niveau des créances sur la période d'avril à juin	13
Annexe 5 : Mesures de soutien préconisées par les établissements de crédit	13

Contexte et justification

D'après les dernières estimations du Fonds Monétaire International (Mars 2020), l'économie mondiale serait en récession en 2020 sous l'effet du ralentissement de la croissance en Chine (2,2% contre 6,0% initialement) et la contraction de l'activité dans les principaux pays avancés : Etats-Unis (-2,0% contre 2,0%), Allemagne (-3,4% contre 1,1%), France (-3,9% contre 1,3%), Royaume-Uni (-3,1% contre 1,4%). L'économie mondiale, considère le FMI, ne retrouvera pas sa trajectoire normale, d'avant covid-19, avant 2 à 3 trimestres au moins et une reprise graduelle, mais modeste, est attendue en 2021.

Sous ce même registre, l'impact de la pandémie sur le continent africain sera important selon la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), qui anticipe un taux de croissance de 1,8% contre 3,2% prévu en 2020, sous l'effet de la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales, de la baisse des prix des matières premières et des flux reçus des migrants.

Les principales mesures prises par les Etats portent sur l'augmentation des dépenses budgétaires dans le secteur de la santé et des ressources en soutien aux secteurs les plus touchés (tourisme, voyage, transport, commerce, migrants etc.). Par conséquent, les Banques Centrales ont procédé ; à travers le monde ; à des assouplissements de politiques monétaires en procédant à plus de trente-trois baisses des taux directeurs depuis le début du mois de mars 2020, et à des mesures spécifiques.

En complément, des Institutions internationales ont mis en place des programmes financiers d'urgence de riposte à la propagation de la pandémie.

Au Sénégal, la situation épidémiologique du COVID-19 commence à déteindre sur l'activité économique et des mesures sont prises pour juguler les effets néfastes de cette épidémie.

A cet effet, cette étude a pour objet d'apprécier les impacts du Covid-19 sur l'économie sénégalaise à travers ses principaux agrégats macroéconomiques. Dans un premier temps, des chocs extérieurs ont été appliqués aux baisses du prix du baril du pétrole, des envois de fonds des travailleurs émigrés, des échanges internationaux des biens et services avec les pays les plus touchés. Ensuite, sous ces hypothèses de morosité économique, il sera effectué des simulations portant sur les mesures engagées par l'Etat pour atténuer les effets néfastes sur les différentes parties de l'économie du pays. Enfin, les tendances induites sur les différents agrégats macroéconomiques notamment le Produit intérieur brut, l'inflation, le revenu des agents économiques, la consommation de biens et services, les dépenses budgétaires et les crédits à l'économie ont été analysées.

La méthodologie portera sur l'utilisation d'un modèle d'équilibre général calculable (MEGC), qui a l'avantage de porter sur toute l'économie en incluant toutes les activités, facteurs et institutions de production. Le MEGC est préférable quand la structure socio-économique, les prix et les phénomènes macroéconomiques se révèlent tous importants pour l'analyse.

Par ailleurs, l'impact sur le secteur financier est apprécié à travers, d'une part, l'exploitation d'une enquête réalisée au niveau des établissements de crédit du Sénégal (25 banques et 4 établissements financiers), et, d'autre part, l'étude du comportement des crédits à l'économie, partant d'un modèle économétrique considérant, entre autres, l'évolution du Produit Intérieur Brut.

1. Analyse de l'impact des chocs extérieurs

Pour appréhender les effets de la pandémie sur l'économie sénégalaise, il est appliqué un **scénario de référence** faisant état des effets adverses du covid-19. Les hypothèses sont constituées de chocs combinés déclinés ci-après :

- ✓ une baisse des envois de fonds (30%) favorisée par le ralentissement notoire de l'activité des émigrés dans les pays d'accueil les plus touchés (France, Espagne, Italie) dû aux mesures de confinement ;
- ✓ une diminution (20%) du prix des produits pétroliers dans un contexte marqué par la chute du baril du pétrole afin de capter l'effet sur la compétitivité
- ✓ une réduction (20%) de l'offre de travail suite à la limitation des déplacements et des heures de travail des populations pour limiter la propagation du virus ;
- ✓ une baisse sur les échanges internationaux des principaux biens et services est envisagée pour l'examen de leurs effets sur l'approvisionnement domestique et les recettes douanières. Dans cette optique, il s'agira de considérer, sur la base d'ampleurs diverses, des replis sur les importations (pétrole : 20%, autres industries : 30%, et manufactures : 30%) et les exportations (agriculture : 20%, pêche : 30%, minières : 20%).

1.1. Secteur réel

Les résultats confirment les dernières estimations du FMI et de la CEA faisant état d'un ralentissement de l'économie mondiale, par ricochet au Sénégal, du fait de la réduction de l'offre de travail et du repli du commerce international.

En effet, les simulations montrent, une diminution de 3,1% du taux de croissance du PIB réel imputable, en partie, à une baisse de 2,4% de la production des biens et services touchant le plus les produits halieutiques (12,2%), extractifs (13,8%) et industriels (8,6%). Les activités de production de services comme le transport et l'hébergement devraient également s'inscrire sur une tendance baissière (transport : -4,4% et autres services : -3,2%).

L'investissement connaîtrait une forte chute (20,2%) notamment au niveau des services (26,2%), l'agroalimentaire (18,6%) et de l'industrie (18%).

S'agissant de la consommation de biens et services, il est noté une baisse de 4,4% des dépenses des ménages et 5,6% au niveau de l'Etat. Cette situation est due, en partie, au repli (4,5%) des revenus des ménages qui pourraient avoir du mal à maintenir leur pouvoir d'achat, en particulier, pour leurs besoins dits incompressibles. Les ménages les plus touchés seraient ceux des zones rurales généralement bénéficiaires du soutien de leurs parents installés à l'étranger. **Cela justifie la pertinence de la mise en place par l'Etat d'un mécanisme d'appui financier et en nature en guise de substitution.**

1.2. Finances publiques

Dans ce contexte de Covid-19 où il est attendu une perte de recettes et une augmentation des dépenses du gouvernement, il s'avère nécessaire de mettre en place des mécanismes prompts à atténuer l'ampleur du préjudice illustré, ci-dessous, par l'application des chocs liés au contexte actuel.

Dans le cadre de la loi de finances pour l'année 2020, les recettes budgétaires du Sénégal étaient arrêtées à 3 258, 5 milliards pour des dépenses prévues de 3 709 milliards, soit un déficit de 450,5 milliards. Ces ressources sont composées de recettes internes - essentiellement fiscales à hauteur de 2 675 milliards et externes (tirages sur dons en capital et dons budgétaires). **Pour financer le déficit, l'Etat devra recourir à l'emprunt auprès des institutions financières nationales et internationales et des pays partenaires.**

Les résultats des simulations font ressortir une baisse de 8,3% du revenu de l'Etat, suite aux pertes attendues sur les taxes douanières (18,5%) et les impôts directs (2,6%) comme indirects (6,5%). Cette situation serait induite par le recul des importations des principaux produits provenant des pays les plus touchés tels que : « agriculture (-13,3%) », « pétrole (-20%) », « matériels et équipements (-30%) » et « manufactures (-30%) ». Des replis sont également notés au niveau des taxes indirectes sur les produits pétroliers (14,4%), industriels (12,3%) et manufacturiers (4,5%) et sur les services de transport (3,0%) et autres services (2,9%).

Sous ces constats, l'hypothèse d'un maintien des dépenses de l'Etat dégraderait le solde budgétaire dont le déficit s'accroîtrait de plus de 50% de sa valeur initiale.

Pour réduire ces effets négatifs, l'Etat qui ne manquera pas de faire des dépenses supplémentaires, devrait pouvoir compter sur l'appui des partenaires au développement dans le cadre de dons, de l'allègement des conditions de remboursement des prêts et de l'octroi de prêts concessionnels supplémentaires. Aussi, pourrait-il être envisagé de solliciter davantage le système financier régional.

1.3. Secteur extérieur

1.3.1. Echanges extérieurs

Au titre de l'année 2019, la valeur des importations est ressortie à 4 229 milliards correspondant à une hausse de 8% en glissement annuel. Selon la répartition par période, le poids le plus faible est noté au premier trimestre, représentant 23% de la valeur totale.

Les principaux produits importés, au cours de l'année 2019, sont les produits pétroliers finis (12%), les autres machines et appareils (10%), les huiles brutes de pétrole (6%), le riz (5%), les autres véhicules terrestres (5%) et les métaux communs (5%).

Tableau 1 : Evolution de la valeur des importations des principaux produits en milliards F CFA

PRODUITS	T1-2019	T2-2019	T3-2019	T4-2019	janv-19	janv-20
PRODUITS PETROLIERS	115,9	108,8	134,4	138,0	34,2	42,7
MACHINES ET APPAREILS	99,0	85,1	119,0	124,5	32,2	28,3
HUILES BRUTES DE PETROLE	39,3	81,8	79,5	35,8	0,0	37,4
RIZ	55,1	55,0	50,3	47,2	14,9	23,0
VEHICULES TERRESTRES	46,2	40,6	66,0	46,9	9,8	7,9
METAUX COMMUNS	47,4	56,4	48,4	44,6	13,9	16,3
PRODUITS PHARMACEUTIQUES	33,8	39,7	40,0	42,8	10,7	8,5
MACHINES ET APPAREILS	30,7	31,3	37,0	44,2	10,4	14,8
TOTAL	965,5	1 018,0	1 113,0	1 132,9	304,5	345,9

Source : ANSD

S'agissant des pays d'importations, la France culmine avec 37% de la valeur totale, suivis de loin par la Chine (12%), le Nigeria (6%), l'Inde (4%), les Pays Bas (4%) et la Turquie (4%).

Tableau 2 : Evolution de la valeur des importations des principaux pays fournisseurs en milliards F CFA

PARTENAIRES	T1-2019	T2-2019	T3-2019	T4-2019	janv-19	janv-20
FRANCE	330,5	346,9	428,2	445,1	107,0	109,5
CHINE	132,2	120,0	122,5	124,8	43,7	33,5
NIGERIA	40,7	85,8	80,8	37,5	0,2	37,5
INDE	46,3	47,6	48,8	42,8	15,4	9,4
PAYS BAS	26,1	33,7	38,9	62,5	9,4	16,2
TURQUIE	45,2	47,6	33,9	33,3	12,6	8,1
RUSSIE	42,8	23,5	28,8	44,1	12,6	7,8
USA	17,2	22,9	25,4	22,6	6,4	9,6
TOTAL	965,5	1 018,0	1 113,0	1 132,9	304,5	345,9

Source : ANSD

Au niveau des exportations, elles sont ressorties à 1 985,1 milliards en 2019 contre 1 670,0 milliards en 2018

Les principaux produits exportés, au cours de l'année 2019, sont l'or non monétaire (19%), l'acide phosphorique (10%), les poissons frais de mer (10%), les produits pétroliers (7%), les arachides non grillées (6%) et les crustacées (5%), soit un poids cumulé de 56%.

Tableau 3 : Evolution de la valeur des exportations des principaux produits en milliards F CFA

PRODUITS	T1-2019	T2-2019	T3-2019	T4-2019	janv-19	janv-20
OR NON MONETAIRE	100,3	84,2	101,8	89,5	24,0	37,5
ACIDE PHOSPHORIQUE	68,9	40,7	41,3	44,8	23,7	21,3
POISSON FRAIS	46,9	56,5	48,4	42,3	17,9	17,7
PRODUITS PETROLIERS	49,1	25,4	39,3	34,3	7,7	20,9
ARACHIDES NON GRILLEES	43,0	25,4	5,2	37,8	19,8	67,8
CRUSTACES	24,4	24,1	24,1	21,4	8,6	5,0
ZIRCONIUM	14,5	15,8	14,1	16,8	5,9	4,7
TOTAL	555,3	477,5	469,6	482,7	180,9	261,4

Source : ANSD

Les principaux clients du Sénégal – représentant 59% du montant annuel des exportations de 2019 – sont la Suisse (18%), l'Inde (11%), le Mali (10%), la Chine (8%), la Côte d'Ivoire (5%), l'Espagne (4%) et les Etats-Unis (3%).

Tableau 4 : Evolution de la valeur des exportations auprès des principaux pays destinataires en milliards F CFA

PARTENAIRES	T1-2019	T2-2019	T3-2019	T4-2019	janv-19	janv-20
SUISSE	95,2	84,2	97,9	82,1	22,4	33,7
INDE	67,8	48,5	48,1	47,3	24,0	22,0
MALI	62,0	48,3	50,8	43,9	23,7	18,7
CHINE	46,9	44,7	16,5	53,0	21,4	69,9
COTE D'IVOIRE	19,7	29,3	21,3	20,8	6,9	8,8
ESPAGNE	22,5	26,5	20,7	17,3	7,3	4,2
USA	9,5	15,6	8,2	30,1	5,9	11,7
GUINEE	16,2	14,4	16,6	14,2	6,0	4,0
ITALIE	16,8	14,3	14,5	12,4	5,3	3,8
FRANCE	15,3	10,6	11,4	10,1	7,0	6,5
TOTAL	555,3	477,5	469,6	482,7	180,9	261,4

Source : ANSD

En somme, il est noté au terme de l'année 2019, un solde commercial déficitaire de 2 244,2 milliards, soit une légère amélioration (2,1 milliards) par rapport à l'année précédente. Le poids (Export : 33%, Import : 55%) des pays partenaires les plus touchés par la pandémie est de 74%¹ du solde commercial global, avec en tête la France et la Chine.

Tableau 5 : Répartition du solde commercial suivant les pays les plus touchés par le COVID-19 (en milliards F CFA)

PAYS	EXPORTATIONS	IMPORTATIONS	SOLDE
INDE	211,7	185,6	26,2
CHINE	161,1	499,4	-338,2
ESPAGNE	87,1	3,6	83,4
USA	63,4	88,1	-24,7
ITALIE	57,9	2,7	55,2
FRANCE	47,4	1 550,6	-1 503,2
ROYAUME UNI	31,7	1,7	30,0
TOTAL	660,4	2 331,8	-1 671,4
ENSEMBLE	1 985,1	4 229,3	-2 244,2

Source : ANSD

Fort de la place importante de ces pays dans le commerce international avec le Sénégal, il pourrait être attendu des diminutions des échanges habituels.

A ce sujet, les simulations laissent apparaître une tendance baissière induite par des replis de 15,1% des importations et de 4,1% des exportations. Au titre des produits importés, seuls les biens extractifs et services financiers auraient connu des augmentations respectives de 22,2% et 3,9% relativement à la période initiale. Pour l'exportation, l'unique hausse serait notée au niveau des produits pétroliers qui sont généralement vendus au niveau des pays voisins moins touchés par la pandémie.

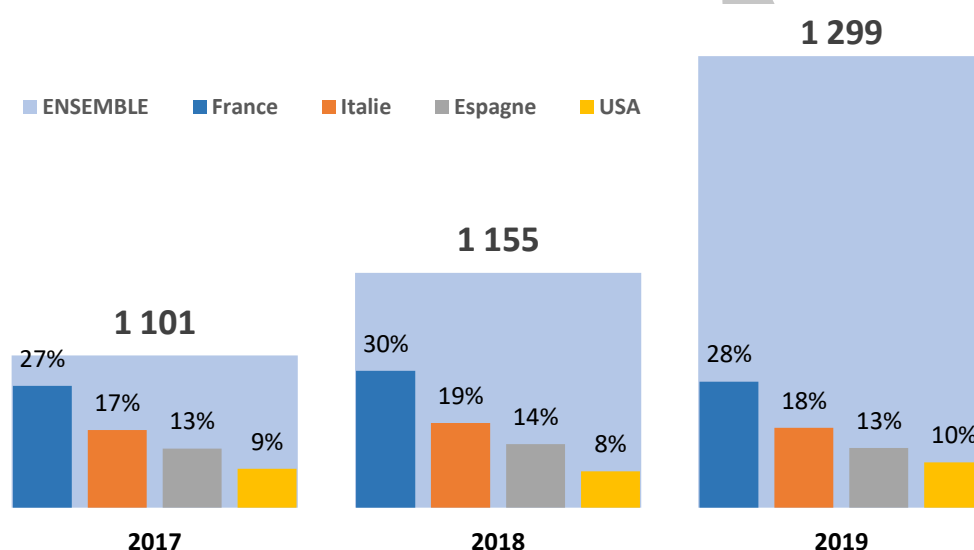
Toutefois, il pourrait être observé, dans ce contexte, une amélioration relative de 28% du solde commercial sénégalais.

¹ Ce résultat est obtenu en rapportant le solde commercial avec les pays les plus touchés (-1671,4) au solde global (-2244,2)

1.3.2. Envois de fonds des travailleurs émigrés

La France, l'Italie, l'Espagne et les Etats Unis d'Amérique sont les principaux pays émetteurs de transferts de fonds vers le Sénégal. En 2019, le cumul venant de ces quatre pays a été de 890,5 milliards passant par le circuit officiel, soit 69% du total des fonds envoyés par les travailleurs sénégalais basés à l'étranger. Sur un rythme trimestriel, il convient de noter que la répartition des montants envoyés fait apparaître la prédominance du 3^{ème} trimestre, avec en moyenne 28% des transferts annuels. La part la plus faible (22%) est observée au 1^{er} trimestre, s'expliquant essentiellement par la baisse de l'activité des émigrés en période d'hiver. S'agissant de leur utilisation, les fonds reçus sont destinés généralement à la consommation (plus de 80%). Ainsi, il pourrait être attendu une importante baisse des revenus des bénéficiaires et des difficultés notoires pour leurs dépenses courantes.

Figure 1 : Evolution des transferts de fonds (en milliards) des émigrés et leur répartition selon le pays d'accueil



Source : DGSFC/DMC

A titre illustratif, la simulation d'une baisse de 30% des envois de fonds induirait un repli 4,5% des ressources des ménages, plus accentuée dans les zones rurales (-8,3%) que dans les centres urbains (-4,9%). La consommation de biens et services des ménages connaîtraient une baisse de 4,4% particulièrement pour les produits manufacturiers (10,5%), financiers (7,0%), du transport (5,3%) et de l'agroalimentaire (3,9%).

Ce choc pourrait également induire au niveau du secteur financier une légère baisse de revenu à hauteur de 0,8%, tributaire, en partie, au recul de l'utilisation de l'infrastructure financière généralement fréquentée pour la réception des transferts.

En guise de soutien, l'Etat du Sénégal devrait **envisager une aide destinée spécialement aux expatriés et particulièrement à leurs familles restées au pays.**

1.4. Secteur financier

1.4.1. Impacts des chocs sur le secteur financier

Sous l'effet des différends chocs, la production des services financiers connaîtrait une baisse de 5% qui traduirait une diminution de l'activité d'intermédiation financière notamment l'octroi de crédit et la sollicitation des prestations pouvant générer des commissions. Au titre de ces dernières, figurent le transfert rapide d'argent tributaire du recul des envois de fonds des émigrés.

S'agissant de la consommation des services financiers, elle pourrait connaître une baisse de 7,0% au niveau des ménages et un repli de 4,9% de leur utilisation par le tissu productif. Une diminution relative de 3,9% serait observée au niveau de l'Etat. Quant à leur coût, le prix des services financiers classiques pourrait connaître une appréciation de 4%. **Toutefois les usagers pourraient recourir à la monnaie électronique plus accessible pour faire face à la contraction des déplacements et profiter de la réduction des coûts par les acteurs.** Sur le plan fiscal, les taxes sur les services importés pourraient également connaître une hausse de 3,9%.

Concernant le revenu du secteur financier (sociétés financières), il est attendu une légère baisse de 0,8% imputée à celles relatives à la rémunération du capital investi (0,3%) et aux versements des sociétés non financières (0,4%) assimilables au paiement des intérêts sur le crédit. Cette tendance des revenus du secteur financier est identique à celle des dépenses. Les versements aux ménages, aux sociétés non financières et au reste du monde ont décliné de 0,8% tandis que les taxes versées à l'Etat pourraient évoluer de -0,3%.

1.4.2. Perception des établissements de crédit sur l'impact du COVID 19

L'analyse des résultats d'une enquête menée au niveau des banques et établissements financiers du Sénégal fait ressortir, quasiment à l'unanimité, que la crise aura des incidences néfastes dans leurs activités allant de l'échelle « très négatives (79%) » à « extrêmement négatives (14%) ». S'agissant des activités de leurs clients, les établissements de crédit considèrent que les secteurs les plus touchés seront les « BTP (25%) », « l'hôtellerie et la restauration (21%) » et « le commerce international (17%) ».

Par ailleurs, les enquêtés pensent qu'il pourrait survenir une accentuation de la dégradation du portefeuille de crédit à des degrés divers selon le niveau de l'encours. En effet, ils s'attendent majoritairement (51,7%) à ce que les créances de plus de 3 milliards soient susceptibles de souffrir le plus d'impayés sur les 3 prochains mois (Avril-Mai-Juin). En même temps, les autres institutions jugent que le défaut de remboursement affecterait le plus les encours entre 1 et 3 milliards (21%) et ceux inférieurs à 500 millions (10%).

L'allègement temporaire du dispositif prudentiel applicable aux banques représente la mesure la plus souhaitée avec 24% suivie de près de la garantie de l'Etat pour couvrir les créances défectueuses des entreprises en difficultés (23%) et de la couverture de tous les besoins de liquidité des banques à taux réduit par la BCEAO (21%). En fin, les dernières mesures préconisées par les banques concernent le report d'échéances sociales et / ou fiscales (15%) et les injections de liquidité sur les maturités longues par la BCEAO (15%).

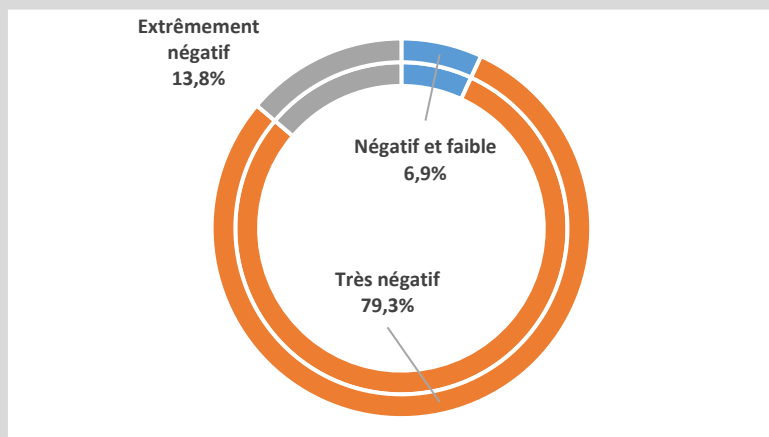
Ainsi pour faire face à ces difficultés attendues, les enquêtés ont préconisé la combinaison des mesures de soutien suivantes :

- l'allègement temporaire du dispositif prudentiel (24%),
- la garantie de l'Etat pour couvrir les créances défectueuses des entreprises en difficultés ;
- la couverture des besoins de liquidité des banques à taux réduit par la BCEAO ;
- le report d'échéances sociales et / ou fiscales ;
- l'injection de liquidité sur les maturités longues par la BCEAO.

Encadré 1 : Résultats de l'enquête

Une enquête menée par la Direction de la Monnaie et du Crédit auprès des 25 banques et 4 établissements de crédit installés au Sénégal a permis de recueillir leur perception des effets de la pandémie sur leurs activités et celles de leurs clients.

Perception des établissements de crédits sur l'impact du Covid-19



2. Analyse des effets des mesures préconisées par l'Etat

Sous les hypothèses de morosité économique, il est effectué des simulations portant sur les mesures préconisées par l'Etat pour lesquelles, des amplitudes sont proposées ci-dessous :

- allégement de la dette fiscale (25%) au profit des entreprises ;
- hausse (25%) de l'appui de l'Etat envers les ménages sous forme de transferts ;
- remise de TVA (10%) ;
- hausse (15%) de la subvention envers les branches d'activités les plus touchées ;
- augmentation des dépenses en santé de l'Etat (15%).

L'application de ces mesures impliquant des renoncements de recettes et plus de dépenses ne manquera pas d'impacter négativement les comptes de l'Etat. En effet, il pourrait survenir une baisse de 10,6% de son revenu, avec des pertes relatives au niveau des taxes sur les produits importés (17,4%), des impôts indirects sur les produits (14,9%) et directs sur la production (2,5%).

En parallèle, l'augmentation des charges en services de santé et les transferts aux ménages, engendreraient une hausse globale de 13,3% des dépenses de l'Etat. D'où un risque de dégradation très forte du déficit budgétaire.

Considérant la situation des bénéficiaires, la baisse du revenu des ménages connaîtrait une amélioration passant de 4,5% du scénario pessimiste à 2,4% suite aux appuis de l'Etat. Pour les entreprises, il serait observé une légère hausse (0,1%) de leurs ressources, en lieu et place d'un repli sans interventions étatiques.

Au titre de l'activité économique, le scénario tendanciel impliquerait une baisse de 2,8% de la production des branches. Quant au taux de croissance, il enregistrerait une diminution de 2,7 points.

Enfin, l'impact des récentes mesures de politique monétaire (cf encadré 2) sur les crédits à l'économie ferait l'objet d'une étude complémentaire.

Encadré 2 : Politique monétaire de la BCEAO

La politique monétaire de la Banque Centrale est marquée par :

- une fixité des taux directeurs (2,5% et 4,5%) depuis décembre 2016 ;
- des interventions concentrées sur le guichet hebdomadaire et sur le guichet mensuel et essentiellement adossés à des titres publics ;
- un accès au guichet de prêt marginal (GPM) accordé pour 208 milliards au 31 décembre 2019. Par contre, aucune opération n'a été enregistrée au guichet spécial de refinancement (GSR) dont les maturités sont plus longues (3 à 12 mois) ;
- un coefficient de réserves obligatoires uniforme de 3% depuis décembre 2017.

Par ailleurs, en réaction à la crise sanitaire liée à la propagation du coronavirus, la BCEAO a décidé :

- d'augmenter les ressources mises à la disposition des banques, afin de permettre à celles-ci de maintenir et d'accroître le financement de l'économie. A cet égard, une première hausse de 340 milliards a été apportée au montant que la Banque Centrale accorde chaque semaine aux banques, pour le porter à 4.750 milliards ;
- d'élargir le champ des mécanismes à la disposition des banques pour accéder au refinancement de la Banque Centrale. Dans ce cadre, la BCEAO a pris l'initiative de faire la cotation de 1.700 entreprises privées dont les effets n'étaient pas acceptés auparavant dans son portefeuille. Cette action permettra aux banques d'accéder à des ressources complémentaires de 1.050 milliards et aux entreprises concernées de négocier et bénéficier de meilleures conditions pour leurs emprunts ;
- d'affecter 25 milliards au fonds de bonification de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) pour permettre à celle-ci d'accorder une bonification de taux d'intérêt et d'augmenter le montant des prêts concessionnels qu'elle accordera aux États pour le financement des dépenses urgentes d'investissement et d'équipement dans le cadre de la lutte contre la pandémie
- de rappeler et de sensibiliser les banques à l'utilisation des ressources disponibles sur le guichet spécial de refinancement des crédits accordés aux petites et moyennes entreprises (PME/PMI). Ce guichet, sans plafond, a été créé dans le cadre du dispositif mis en place par la BCEAO en accord avec les banques et les États pour promouvoir le financement des PME/PMI dans l'Union ;
- de mettre en place, avec le système bancaire, un cadre adapté pour accompagner les entreprises affectées par les conséquences de la pandémie et qui rencontrent des difficultés pour rembourser les crédits qui leur ont été accordés. La BCEAO sollicitera les banques pour qu'elles accordent les reports d'échéances appropriés, en particulier aux PME/PMI ;
- de mener des négociations avec les entreprises d'émission de monnaie électronique en vue de réduire les coûts des transactions et encourager les populations à une plus grande utilisation des moyens de paiement digitaux pour mieux limiter les contacts et les déplacements ;
- d'approvisionner les banques en billets en quantité et en qualité suffisantes, afin de leur permettre d'assurer un fonctionnement satisfaisant des guichets automatiques de banques (GAB) ;
- d'organiser, au besoin, le réaménagement du calendrier d'émission des titres publics sur le marché financier régional.

Par ailleurs, en vue de contrer les impacts négatifs de la pandémie du Covid-19 sur le système bancaire et assurer le financement de l'activité économique dans l'union, la Banque Centrale a décidé d'organiser, à compter du 27 mars 2020, les adjudications sur ses guichets d'appel d'offres au taux fixe de 2,5%, son plus faible taux d'intervention.

En somme, les mesures prévues par l'Etat et celles prises par la BCEAO devraient permettre de limiter les effets négatifs induits par la pandémie du Covid-19.

Par ailleurs, si la crise arrivait à perdurer, l'Institut d'Emission devrait renforcer ses interventions, qui devraient être plus efficaces et plus rapides à mettre en œuvre face à la restriction des possibilités budgétaires.

Sur la panoplie d'instruments à disposition, la Banque Centrale et la Commission Bancaire de l'UEMOA pourraient choisir de :

- relever la maturité de ses concours aux banques ;
- faciliter l'accès au Guichet Spécial de Refinancement (GSR) pour les banques ayant des besoins de trésorerie ;
- élargir le portefeuille d'actifs admissibles en refinancement de la Banque Centrale ;
- la réduction du coefficient de réserves obligatoires ;
- accorder des concours directs aux Etats.

Annexe 1: Effets des chocs sur les principaux agrégats

AGREGATS	SCENARIO DE BASE	SCENARIO SUITE MESURES
BIENS ET SERVICES		
PRODUCTION	-2,4%	-2,8%
IMPORTATIONS	-15,1%	-15,3%
CONSUMMATION	-4,6%	-1,0%
<i>Ménages</i>	<i>-4,4%</i>	<i>-2,4%</i>
<i>Etat</i>	<i>-5,6%</i>	<i>4,9%</i>
EXPORTATIONS	-4,1%	-4,5%
INVESTISSEMENT	-20,2%	-30,0%
REVENU		
MENAGES	-4,5%	-2,4%
ENTRPRISES	-0,2%	0,1%
<i>Sociétés non financières</i>	<i>-0,11%</i>	<i>0,05%</i>
<i>Sociétés financières</i>	<i>-0,8%</i>	<i>0,4%</i>
ETAT	-8,3%	-10,6%
Impôts sur le revenu	-2,6%	-9,3%
<i>Ménages</i>	<i>-4,0%</i>	<i>-1,8%</i>
<i>Sociétés non financières</i>	<i>-0,3%</i>	<i>-25,3%</i>
<i>Sociétés financières</i>	<i>-0,3%</i>	<i>-0,3%</i>
Taxes sur les facteurs	-1,3%	1,0%
Taxes sur les produits importés	-18,5%	-17,4%
Taxes indirectes dur les produits	-6,5%	-14,9%
Taxes sur la production	3,9%	-2,5%
DEPENSES		
ETAT	0,0%	15,3%
<i>Produits</i>	<i>0,0%</i>	<i>15,0%</i>
<i>Transferts</i>	<i>0,0%</i>	<i>16,6%</i>
Solde	-72,5%	-212,8%
ENTREPRISES	-0,5%	1,8%
<i>Sociétés non financières</i>	<i>-0,4%</i>	<i>2,3%</i>
<i>Solde</i>	<i>0,0%</i>	<i>2,8%</i>
<i>Sociétés financières</i>	<i>-0,8%</i>	<i>0,4%</i>
<i>Solde</i>	<i>-0,8%</i>	<i>0,4%</i>
PRODUIT INTERIEUR BRUT		
Pib réel au prix de base	-3,1%	-2,7%
Indice du prix à la Consommation	0,0%	0,0%
Déflateur du PIB	2,4%	3,1%

Source : Simulations

AGREGATS	HYPOTHESES DE BASE	HYPOTHESES TENDANCIELLES
OFFRE DE SERVICES		
Production	-4,9%	-5,0%
Importations	3,9%	7,0%
UTILISATION		
Ménages	-7,0%	-5,7%
Etat	-3,9%	9,1%
Activités	-4,9%	-5,0%
Exportations	-6,5%	-7,9%
TAXES SUR LES SERVICES FINANCIERS		
Services importés	3,9%	7,0%
TVA	-0,1%	1,5%
Production	0,8%	-0,5%
Prix des services financiers	4,0%	5,4%
REVENU		
Sociétés non financières	-0,4%	2,3%
Sociétés financières	-0,8%	0,4%
Ménages	-4,5%	-2,7%
Capital	-0,3%	-0,3%
DEPENSES		
Etat	-0,3%	-0,3%
Sociétés non financières	-0,8%	0,4%
Sociétés financières	-0,8%	0,4%
Ménages	-0,8%	0,4%
Reste du monde	-0,8%	0,4%

Source : Simulations

Annexe 3 : Perception des établissements de crédit sur les secteurs d'activités les plus vulnérables à la crise

Secteurs d'activités	Fréquences
Hôtelleries et restaurants	21%
Services publics	9%
Industries et Mines	14%
Agriculture	4%
Services Financiers	10%
Telecom	1%
BTP	25%
Commerce (Import-Export)	17%
Total	100%

Source : DGSFC/DMC : Enquête auprès des établissements de crédit

Annexe 4 : Opinion des établissements de crédit sur l'impact de la crise selon le niveau des créances sur la période d'avril à juin

Nouvelles créances	Fréquences
Inférieur à 500 millions	10,3%
Entre 500 millions et 1 milliards	13,8%
Entre 1 et 3 milliards	20,7%
Plus de trois	51,7%
NON CONCERNE	3,4%
TOTAL	100%

Source : DGSFC/DMC : Enquête auprès des établissements de crédit

Annexe 5 : Mesures de soutien préconisées par les établissements de crédit

Mesures	Fréquence
Report d'échéances sociales et/ou fiscales (impôts)	15%
Garantie de l'Etat pour couvrir les créances défectueuses des entreprises en difficultés	23%
Allègement temporaire du dispositif prudentiel applicable aux banques	24%
Couverture de tous les besoins de liquidité des banques à taux réduit par la BCEAO	21%
Injectons de liquidité sur les maturités longue (6 mois voire 1 an) par la BCEAO	15%
Autres (préciser)	1%
Total	100%

Source : DGSFC/DMC : Enquête auprès des établissements de crédit